

ECLÉPENS 27^e assemblée ordinaire de l'ADPR

Agriculture et aménagement du territoire

Par
Christian Dutot

Dimanche matin dernier, les véhicules se pressaient en nombre dans la cour du château d'Eclépens, propriété de la famille de Coulon. De toute la Suisse, ils y amenaient les membres de l'Association pour la défense de la propriété rurale (ADPR) venus pour assister à l'assemblée générale annuelle qui allait se tenir dans l'un des magnifiques salons de cette belle bâtisse.

L'association, fondée en 1982, défend les droits, les libertés et les intérêts légitimes des propriétaires de biens-fonds agricole et les représente dans le débat politique, en particulier lorsque lois et ordonnances sont soumises à consultation. Elle soutient en outre ses membres par un service de renseignements juridiques et édite le «Guide du bailleur rural». Son but n'est pas de protéger les spéculateurs mais au contraire de défendre ce qui fait la base d'une démocratie, la propriété foncière avec les droits et libertés afférents contre une mainmise de plus en plus dirigiste de l'Etat.

Elle agit à plusieurs niveaux en prônant une libéralisation selon elle nécessaire de la politique agricole et des structures qui y sont liées, demandant notamment que les domaines viables puissent être exploités avec un minimum de prescriptions étatiques et l'ouverture des marchés internationaux aux produits suisses. En matière d'aménagement du territoire, elle souhaite que le maintien de la valeur des bâtiments agricoles soit assuré, que les mesures



Quelques anciens du comité avec au centre Josef Häfliger, président de l'ADPR et tout à droite Georges de Coulon, châtelain d'Eclépens et membre du comité .

ChD

dirigistes qui rendent par exemple impossible une meilleure valorisation des volumes existants en dehors des zones constructibles soient assouplies et les compétences législatives étendues à l'échelon cantonal. Côté droit du bail à ferme, l'association demande entre autre l'abolition du contrôle des fermages et, en matière de droit foncier rural, l'abrogation des dispositions de droit public et une libéralisation de la politique foncière agricole selon les principes de l'économie de marché.

L'ADPR est présidée depuis l'assemblée générale de l'an dernier par Josef Häfliger que seconde un secrétariat formé du juriste Christian Streit et de Margartha Dähler, cet office fonctionnant auprès du Centre patronal de Berne. Dans son rapport d'activité, le président mentionne que l'agriculture ressent aussi les effets de la crise actuelle après les années de forte croissance qu'ont été 2006 et 2007. Cette tendance s'est inversée dès la deuxième moitié de 2008, et si le cours de la viande et celui des céréa-

les s'est maintenu, celui du lait s'est effondré suite à l'abolition du contingentement laitier et à une surproduction endémique chez nous. L'an passé, qui a vu progresser le revenu par exploitation de plus de 25% par rapport à 2006 a néanmoins été globalement l'un des meilleurs de l'époque actuelle, ce qui réjouit les propriétaires et bailleurs qui bénéficient aussi de cette belle performance.

Reste à espérer que la crise ne déploie pas ses effets trop longtemps! Pour terminer son discours, Josef Häfliger annonce une augmentation de 15% du nombre des membres en deux ans, l'objectif étant, à partir des 240 adhérents actuels, d'atteindre les 300 à moyen terme pour donner plus de poids à cette formation en pleine expansion. Après avoir levé la séance, l'hôte des lieux a invité l'auditoire à un apéritif servi dans le jardin puis au repas commun servi au château de La Sarraz, l'après-midi étant quant à lui consacré à une visite de son domaine, en particulier de ses vignes dont Georges de Coulon est à juste titre très fier. Sûr qu'après une réunion et un repas dans de tels cadres, il sera difficile d'en trouver de plus somptueux pour la prochaine assemblée... mais pour ça, il reste encore du temps! ■

ChD



Un auditoire attentif a suivi les propos de Josef Häfliger.